LYCÉE

CHATEAUBRIAND –

RENNES

Histoire option – Khâgne Ulm – année 2016-2017

L'épreuve de commentaire de document historique de l'ENS porte sur un programme tournant chaque année, centré alternativement sur l'histoire ancienne, médiévale ou moderne. Conçu comme large et facile à aborder du point de vue bibliographique, chaque programme se veut formateur en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale.

Pour 2016–2017, le programme est intitulé : « **L'Italie des communes (vers 1150-vers 1270) ».**

On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS.

Lectures recommandées

Pour l'histoire option comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, le rythme de travail est très dense, et certaines lectures sont indispensables. Mais la priorité allant aux disciplines préparant aux épreuves d'admissibilité, l'histoire option donne lieu avant tout à des travaux et des apprentissages répartis durant les cours. Mieux vaut donc commencer l'année reposé. La semaine qui précède la rentrée est cependant l'occasion de prendre contact avec la période au programme, afin de la baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un manuel qui a fait ses preuves, facile à trouver, est tout indiqué et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte) :

MENANT, François, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, Belin, coll. Sup, 2005.

D'autres indications de lecture seront communiquées à la rentrée. Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU amaury.chauou@gmail.com

TEXTE DE CADRAGE

L'Italie des communes (vers 1150-vers 1270))

Orientations

Entre le milieu du XII^e^ siècle et la seconde moitié du XIII^e^, l'Italie connaît un essor urbain unique en Europe : plusieurs dizaines de villes, dont la population n'a pas d'équivalent ailleurs, élaborent un système politique nouveau — les communes — qui échappe aux cadres monarchiques et féodaux. Elles établissent leur domination économique de la mer du Nord à la mer Noire, et mûrissent une culture qui prépare directement la Renaissance.

La question mise au programme de l'épreuve optionnelle d'histoire pour le concours A/L 2017 embrasse tous les aspects de ce phénomène unique dans l'histoire de l'Europe médiévale : l'économie commerciale et bancaire, la pratique politique, la culture documentaire des notaires et des administrations communales, la communication par le discours et par l'image, sont les éléments constitutifs d'une société complexe dont le cadre urbanistique et monumental lui-même n'a pas d'équivalent dans l'Europe de ce temps. Les documents proposés aux candidats feront appel, pour leur commentaire, aux différentes facettes de cette culture urbaine et communale qui imprègne toutes les réalités de l'Italie des XII^e^-XIII^e^ siècles. Les grands acteurs du temps que sont l'empereur, le pape ou les ordres religieux — y compris les Mendiants — pourront être convoqués dans la mesure où ils interviennent dans les relations entre les villes ou au sein de ces dernières.

Cette question reprend sous une forme réduite l'intitulé de celle du concours de l'agrégation et du CAPES, pour les sessions 2005 et 2006 : «Les villes d'Italie du milieu du XII^e^ au milieu du XIV^e^ siècle : économies, sociétés, pouvoirs, cultures ». Elle peut être travaillée principalement à partir des ouvrages rédigés à cette occasion, depuis les manuels et les livres de synthèse jusqu'aux bibliographies commentées. Une sélection non exhaustive figure dans les orientations bibliographiques ci-après. Quelques monographies de spécialistes français de l'Italie médiévale, auxquelles pourront être ajoutés des volumes d'articles spécialisés, traduits ou composés en français, compléteront opportunément ce premier ensemble de références.

Dans le cadre d'une épreuve d'option, les attentes du jury sont fixées à un niveau raisonnable. Le candidat doit présenter une solide culture historique, d'une part construite autour de la pleine possession des thèmes généraux propres au monde des communes italiennes (et non sur la connaissance encyclopédique de séquences factuelles touffues et parfois chaotiques), et d'autre part nourrie d'études de cas bien maîtrisées. Effectuée à ce double niveau, la préparation régulière du candidat lui

permettra, lors de l'épreuve, de commenter le document qui lui aura été soumis en le replaçant dans une trame connue de questionnements et d'événements. Elle l'incitera en outre à rester attentif à la spécificité du document, irréductible à toute grille préconçue. Le jury sera sensible à la rigueur du raisonnement historique du candidat.

L'intitulé large de la question ne doit donc ni rebuter ni effrayer. Le cadre géographique, tout d'abord, est limité au monde communal, c'est-à-dire à celui des entités urbaines autonomes du centre et du nord de la péninsule. Bien que l'idée ancienne d'une césure nette entre un Nord urbanisé et un Sud plus rural ait été largement battue en brèche et que l'historiographie des villes du Sud ait connu récemment un profond renouvellement, grâce auquel le réel degré d'autonomie des villes méridionales a été mis en lumière, l'expression « Italie des communes » sera entendue pour le concours dans son sens classique. Elle renvoie à la partie centro-septentrionale de la botte, depuis les régions centrales progressivement structurées en État par la papauté jusqu'à la Lombardie et à la Marche de Trévise. La période considérée, quant à elle, commence de façon traditionnelle avec la généralisation des structures consulaires au milieu du XII^{e} siècle, après l'émergence progressive du système politique communal et l'affirmation de nouvelles élites citadines. L'opposition victorieuse à la tentative de restauration impériale menée par Frédéric I^{er} permet, avec la paix de Constance de 1183, la légitimation des autonomies locales, le transfert officiel de compétences régaliennes et la reconnaissance, par l'empereur, d'un espace de négociation pour l'exercice du pouvoir. La fin de la séquence proposée (vers 1270) renvoie quant à elle, pour une part, au succès étendu des régimes populaires qui parviennent à évincer les anciennes élites urbaines de la militia *(bannissement des Lambertazzi, à Bologne, en 1274). Cette date terminale correspond aussi au début de la présence influente des Angevins dans la péninsule et à la mise à l'écart durable des prétentions impériales après l'éradication des Hohenstaufen (mort de Manfred à Bénévent en 1266 puis de Conradin après Tagliacozzo, en 1268). À l'échelle des villes, ces événements ont un grand retentissement puisqu'ils accentuent la structuration du parti guelfe et, partant, la bipolarisation de la vie politique ainsi que l'exacerbation des luttes intestines. C'est aussi dans les années 1270 que les villes italiennes subissent, comme toute l'Europe, les disettes qui annoncent la crise agraire et démographique du premier XIV^{e} siècle et s'accompagnent d'un ralentissement de la mobilité sociale, jusque-là très forte. La fin du programme marque ainsi un tournant économique et social aussi bien que politique.*